

l'objectif de faire prendre conscience à chacun des bénéfices que les arbres apportent en ville et des mesures à prendre pour les protéger. Dans cette optique, et en lien avec la démarche "Parlons ensemble de l'environnement à Sceaux", un cycle de trois conférences-débats intitulé "L'arbre en ville" est proposé par la Ville en 2020. Les conférences se tiendront les mercredis 5 février, 3 juin et 7 octobre de 19h à 20h30 à l'hôtel de ville (122 rue Houdan).



CP - Ville de Sceaux - Conférences L'arbre en ville
(215853 b.)

[TÉLÉCHARGER](#)

LES ARBRES FACE AUX ENJEUX CLIMATIQUES

La Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles d'Île-de-France (Fredon) animera le 5 février la première conférence intitulée "Les arbres face aux enjeux climatiques". L'occasion de présenter les désordres observés sur les arbres en lien avec le changement climatique (absence de froid, sécheresse...).

PLANTER ET ENTRETENIR UN ARBRE

La deuxième conférence "Planter et entretenir un arbre", animée par Phytoconseil le 3 juin, abordera les questions de réglementation, de sécurité, de diagnostics ou encore d'expertises phytosanitaires qui accompagnent la plantation et la croissance d'un arbre.

RAVAGEURS ET MALADIES DES ARBRES

Le cycle se clôturera le 7 octobre avec la conférence "Ravageurs et maladies des arbres en milieu urbain" proposée par Phytoconseil. Au programme : maladies, parasites, symptômes, moyens de lutte en lien avec la méthode "zéro-phyto" et précautions à prendre pour éviter la propagation des maladies.

UN PATRIMOINE VÉGÉTAL D'EXCEPTION

Riche d'un nombre important d'arbres situés dans les propriétés privées, les grands parcs et espaces verts et sur les voies, la ville de Sceaux est particulièrement privilégiée. Un patrimoine d'exception que les Scéens souhaitent protéger davantage, notamment en raison des contraintes importantes du milieu urbain (pollution, réseaux en sous-sol...). La Charte de l'arbre contribue à inscrire l'action de la Ville dans une logique durable d'écologie urbaine en s'engageant à préserver un élément clé de la qualité de vie à Sceaux.

> Hôtel de ville, 122 rue Houdan. Renseignements au 01 41 13 33 00

> Contact presse : Antoine Hamon - Tél. : 01 41 13 32 60 – antoine.hamon@sceaux.fr



RETOUR À L'ESPACE PRESSE



MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

STRATIS